

EMMANUEL MACRON MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE L'INDUSTRIE ET DU NUMERIQUE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 13 avril 2016

N°1319

Emmanuel MACRON a réuni le Comité stratégique de filière industries extractives et première transformation

Le Comité stratégique de la filière des industries extractives et de première transformation s'est réuni hier sous la présidence d'Emmanuel MACRON et la vice-présidence de Catherine TISSOT-COLLE, Présidente de la Fedem (Fédération des minerais, minéraux industriels et métaux non ferreux), sur le site de fabrication de fonte de Saint-Gobain à Pont-à-Mousson.

La situation de la sidérurgie

Emmanuel MACRON a réaffirmé son engagement à faire face à la situation difficile de la sidérurgie, confrontée à des surcapacités de production massives au niveau mondial et à une demande décroissante, qui aboutissent à une chute des prix et des pratiques concurrentielles parfois déloyales.

La situation de surcapacité actuelle appelle une réponse coordonnée des principaux pays producteurs au sein des instances internationales.

La France soutient l'initiative de l'OCDE d'organiser une conférence de haut niveau à Bruxelles le 18 avril prochain à Bruxelles pour aborder ce sujet.

La veille, lors d'un débat informel avec des parlementaires européens, en présence de Mme Elzbieta BIENKOWSKA, commissaire européenne chargée du Marché intérieur, de l'Industrie, de l'Entrepreneuriat et des PME, Emmanuel Macron a appelé l'Union européenne à accentuer la mobilisation pour accélérer davantage les procédures anti-dumping et avancer sur la modernisation des instruments de défense commerciale.

En France, le secteur de la sidérurgie, qui représente 41 000 salariés et plus de 50 sites de production, est confronté à une situation économique difficile. Emmanuel Macron a appelé la filière à se mobiliser pour continuer à monter en gamme et se moderniser avec le soutien de l'Etat. A cet égard, la deuxième étape du Pacte de responsabilité et la prolongation de la mesure de suramortissement favoriseront les investissements productifs. Emmanuel MACRON a soutenu les propositions du comité stratégique de filière sur la formation des salariés, l'innovation et la cohésion de la filière.





Les axes de travail du CSF en 2016

En particulier, le comité stratégique de filière s'est fixé pour l'année 2016 les axes de travaux suivants :

- La mise en place des dispositifs de la loi sur la transition énergétique et la croissance verte et de la loi de finances pour assurer un approvisionnement compétitif en énergie ;
- La diversification sur des marchés en croissance comme les poudres métalliques ou les métaux nécessaires pour les éoliennes ou les parcs solaires ;
- L'innovation comme facteur différenciant de montée en gamme : augmentation du recyclage et de l'efficacité énergétique, fabrication additive, transformation numérique dans la logistique ou la gestion des usines, dans le cadre notamment de l'Industrie du futur ;
- Le soutien à l'initiative « SustSteel » pour que la qualité « acier pour la construction durable » puisse être retenue comme un critère favorable lors d'appels d'offres publics ;
- Une participation active aux travaux prospectifs lancés par l'Observatoire des métiers de la métallurgie sur les besoins en emplois et compétences de la filière ;
- La mobilisation de la médiation du crédit.

L'achèvement des travaux sur la « Mine responsable »

Sur le volet minier, Emmanuel MACRON a annoncé l'achèvement en mai des travaux sur la Mine responsable. Lancée dans le cadre du renouveau minier en France, cette initiative réunit l'ensemble des parties prenantes pour définir les standards sociaux et environnementaux des projets miniers développés en France.

Emmanuel MACRON a déclaré: « La filière des industries extractives et de premières transformations est confrontée à une crise qui nécessite la mobilisation de tous, tant au niveau européen que national. Il faut agir au niveau européen pour se protéger contre une concurrence déloyale et créer les conditions de notre compétitivité. Et il faut se mobiliser au niveau national pour moderniser notre industrie en innovant dans les nouvelles technologies, en formant les salariés et en se diversifiant vers de nouveaux marchés en forte croissance. »

Le CSF industries extractives et première transformation a été créé en 24 mai 2013.

Il regroupe l'ensemble des acteurs du secteur minier, des carrières ainsi que les entreprises de transformation (acier, aluminium, béton ...), soit 200 000 emplois. Concrètement s'y retrouvent les représentants des entreprises industrielles, des organisations syndicales représentant les salariés de l'industrie, des personnalités qualifiées et des représentants de la filière, ainsi que des membres des administrations centrales de l'Etat.

Le contrat de filière a été adopté le 19 juin 2014 et a comme axes principaux : assurer l'accès aux matières premières issues de l'extraction ou du recyclage ; garantir une énergie à un coût maîtrisé ; soutenir le développement des opérateurs industriels par la R&D&I ; attirer les jeunes et





développer les compétences ; favoriser une réglementation claire et proportionnée ; faire évoluer positivement l'image de la filière.

Contact presse : Cabinet d'Emmanuel MACRON : 01 53 18 45 13

